

Indicateurs de gestion 2010

Nom : Mont-Royal

Code géographique : 66072

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL	3
SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010	4
INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010	
TRANSPORT ROUTIER	
Voirie municipale	
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	5
Enlèvement de la neige	
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie	6
HYGIÈNE DU MILIEU	
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution	
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7
Coût de distribution par kilomètre de conduite	8
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau	9
Coût de distribution par mètre cube d'eau	10
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout	
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	11
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite	12
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE	
Pourcentage du service de la dette	13
Pourcentage d'endettement	14
RESSOURCES HUMAINES	
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	15
Effort de formation par employé	16
Durée moyenne des lésions professionnelles	17
Taux de départs potentiels à la retraite	18
CONFIRMATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL	19

MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL

Ville de Mont-Royal est fière de présenter ses indicateurs de gestion pour l'année 2010.

Cet outil permet aux élus et à l'équipe de direction de s'assurer de mieux comprendre l'évolution de la qualité et du coût des services aux citoyens et de prendre des décisions éclairées afin d'atteindre les objectifs d'une saine gestion municipale et pour s'assurer de bien planifier les services municipaux pour rencontrer les besoins des citoyens.

Nous avons décidé depuis plusieurs années d'inclure les indicateurs facultatifs en plus des indicateurs obligatoires étant donné leur pertinence à la prise de décision et l'établissement d'orientations.

Il est toutefois à noter que les indicateurs doivent être mis dans le contexte spécifique de la Ville, de l'année et de la situation et ainsi leur analyse doit tenir compte de plusieurs facteurs d'influence et, non pas, uniquement du résultat mathématique obtenu.

Le désir constant de vouloir améliorer la prestation de services et ainsi les actions mises en place pour répondre à ces demandes a un effet sur les indicateurs. Dans plusieurs cas des sommes et effectifs supplémentaires sont alloués et ainsi le coût de l'activité augmente. De plus, dans plusieurs cas il y a des événements hors de notre contrôle qui influent sur les résultats.

Nous désirons mettre en évidence que depuis le 1er janvier 2009, la ville de Mont-Royal verse à l'agglomération de Montréal, les sommes exigées selon un régime de quotes-parts. Ainsi, cette quote-part fait partie intégrante des résultats financiers de la municipalité depuis 2009 et influe sur les résultats de certains indicateurs de gestion. Rappelons qu'en 2007 et en 2008, les services d'agglomération étaient taxés directement aux citoyens par l'entremise d'un compte de taxes distinct de l'agglomération de Montréal.

Ces indicateurs nous permettent de fournir une information objective sur la gestion de nos services municipaux. L'étude de ces indicateurs nous permettra de déployer les efforts et pratiques requises pour continuer à assurer un service de qualité à nos citoyens en répondant à leurs attentes et renforcer l'engagement de l'administration envers la population.

NOM DU SIGNATAIRE Ava L. Couch

TITRE DU SIGNATAIRE Directrice générale

SIGNATURE _____

DATE 2011-09-26

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

		2010	2009	2008
TRANSPORT ROUTIER				
Voirie municipale				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	1	8 265 \$	6 645 \$	5 283 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	2	16 100 \$	14 236 \$	14 491 \$
Enlèvement de la neige				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	3	8 705 \$	10 087 \$	11 315 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	4	8 838 \$	10 275 \$	11 315 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	5	28,4024	35,5030	30,7692
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	6	12 852\$	12 169 \$	9 912 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	7	14 594\$	13 545 \$	11 145 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	8	S.O.	S.O.	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	9	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	10	0,18\$	0,16 \$	0,12 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	11	0,20\$	0,18 \$	0,13 \$
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	12	S.O.	S.O.	S.O.
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	13	S.O.	S.O.	S.O.
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	14	8 728\$	6 540 \$	5 728 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	15	10 337\$	7 850 \$	6 940 \$
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE				
Pourcentage du service de la dette	16	5,89%	4,94 %	10,27 %
Pourcentage d'endettement	17	38,44%	39,95 %	45,99 %
RESSOURCES HUMAINES				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	18	1,20%	1,20 %	1,21 %
Effort de formation par employé	19	11,33h	7,30 h	15,25 h
Durée moyenne des lésions professionnelles	20	46,37h	112,23 h	116,22 h
Taux de départs potentiels à la retraite	21	27,89%	28,86 %	23,91 %

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction TRANSPORT ROUTIER
Activité Voirie municipale
Dimension - Critère Efficience économique - Économie des ressources et productivité

Nom de l'indicateur Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie
Définition Coût de l'activité de voirie municipale par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal

Formule Coût de l'activité voirie municipale
Nombre de km de voie

Formule a)

Numérateur

- Source de la donnée

- Définition

Charges avant l'amortissement moins les services rendus

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 10 moins ligne 88

Coût de l'activité de voirie municipale, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

- Définition

À l'interne

Nombre total de kilomètres de voie appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.

Formule b)

Numérateur

- Source de la donnée

- Définition

Charges moins les services rendus

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 114

Coût de l'activité de voirie municipale pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

- Définition

À l'interne

Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité voirie municipale	1 2 349 035 4	1 888 542 7	927 698
Nombre de km de voie	2 284,20 5	284,20 8	175,60
Coût de la voirie municipale, sans l'amortissement, pour un km de voie	3 8 265 6	6 645 9	5 283

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité voirie municipale	10 4 575 481 13	4 045 810 16	2 544 552
Nombre de km de voie	11 284,20 14	284,20 17	175,60
Coût de la voirie municipale pour un km de voie	12 16 100 15	14 236 18	14 491

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010**Facteurs d'influence**

19 - Autre facteur

20 -

21 -

Commentaires

Le coût de l'activité voirie municipale inclut les dépenses pour l'entretien et le nettoyage des rues et des trottoirs incluant les coûts de main-d'œuvre, des véhicules, de matériel et d'équipement de location de machinerie et des services externes si requis. De ces dépenses sont soustraits les revenus pour services rendus.

L'augmentation des coûts de 2010 par rapport à 2009 s'explique principalement par la volonté de faire davantage d'entretien sur la voirie municipale. Les travaux réalisés répondent au standard de qualité exigé par la municipalité. Le réseau est ainsi amélioré et sa longévité en est accrue. Les méthodes de travail et le mode de gestion ont été améliorés, ce qui permet de réaliser plus de travaux d'entretien préventif.

De plus, le coût des activités inclut une portion des dépenses de la quote-part de l'agglomération de Montréal soit 233 380 \$ en 2010 comparativement à 109 835 \$ en 2009.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	TRANSPORT ROUTIER
Activité	Enlèvement de la neige
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie
Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal
Formule	<u>Coût de l'activité enlèvement de la neige</u> <u>Nombre de km de voie déneigés</u>

Formule a)

Numérateur

- Source de la donnée

- Définition

Charges avant l'amortissement moins les services rendus

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 11 moins ligne 89

Coût de l'activité d'enlèvement de la neige, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

- Définition

À l'interne

Nombre total de kilomètres de voie déneigés appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.

Formule b)

Numérateur

- Source de la donnée

- Définition

Charges moins les services rendus

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 115

Coût de l'activité d'enlèvement de la neige pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

- Définition

À l'interne

Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité enlèvement de la neige	1 2 474 003	4 2 866 826	7 3 215 798
Nombre de km de voie déneigés	2 284,20	5 284,20	8 284,20
Coût d'enlèvement de la neige, sans l'amortissement, pour un km de voie	3 8 705	6 10 087	9 11 315

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité enlèvement de la neige	10 2 511 628	13 2 920 169	16 3 215 798
Nombre de km de voie déneigés	11 284,20	14 284,20	17 284,20
Coût d'enlèvement de la neige pour un km de voie	12 8 838	15 10 275	18 11 315

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010**Facteurs d'influence**

- 19 - Climat
- 20 - Type d'équipement utilisé et quantité
- 21 - Type de précipitations

Commentaires

Les conditions hivernales particulièrement clémentes ont permis de réaliser des économies au niveau des opérations de déneigement. Également, les méthodes de travail ont été bonifiées, ce qui a permis de réduire les dépenses de location de camions. Depuis quelques années, la municipalité renouvelle la flotte d'équipement lourd. Des équipements neufs permettent de réduire les dépenses de réparation et d'entretien.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite
Définition	Nombre de bris d'aqueduc par 100 kilomètres de conduite d'eau potable, excluant les bris sur les entrées de service
Formule	$\frac{\text{Nombre de bris d'aqueduc}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de ruptures ou de fuites ayant nécessité des travaux d'excavation, excluant les bris sur la portion des entrées de service d'aqueduc, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service

	2010	2009	2008
Nombre de bris d'aqueduc	1 24	4 30	7 26
Nombre de km de conduite d'eau potable	2 84,50	5 84,50	8 84,50
Nombre de bris d'aqueduc par 100 km de conduite d'eau potable	3 28,4024	6 35,5030	9 30,7692

Facteurs d'influence

10- État du réseau

11 -

12 -

Commentaires

Le nombre de km de conduite d'eau sur le territoire de la Ville de Mont-Royal est de 92 kilomètres dont 84.50 kilomètres représentent des conduites du réseau local et 7.5 kilomètres représentent des conduites principales de la responsabilité de l'Agglomération de Montréal. Le calcul a donc été fait en utilisant le nombre de kilomètres de conduite d'eau dont la Ville de Mont-Royal est responsable.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Commentaires

Les bris d'aqueduc ont été moindres en raison notamment des conditions climatiques clémentes. De plus, la municipalité a entrepris depuis 2006 plusieurs travaux de réhabilitation d'aqueduc. Le réseau est donc en meilleur état et le nombre de bris diminue.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable par rapport au nombre de kilomètres de conduite d'eau appartenant à l'organisme municipal
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité distribution de l'eau potable}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 17 moins ligne 95
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 121
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1 1 085 961	4 1 028 239	7 837 581
Nombre de km de conduite d'eau potable	2 84,50	5 84,50	8 84,50
Coût de distribution de l'eau, sans l'amortissement, pour un km de conduite d'eau potable	3 12 852	6 12 169	9 9 912

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	10 1 233 207	13 1 144 559	16 941 716
Nombre de km de conduite d'eau potable	11 84,50	14 84,50	17 84,50
Coût de distribution de l'eau pour un km de conduite d'eau potable	12 14 594	15 13 545	18 11 145

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010**Facteurs d'influence**

- 19 - Autre facteur
- 20 - État du réseau
- 21 -

Commentaires

Le coût de distribution de l'eau pour un kilomètre de conduite d'eau potable augmente en raison de la modification des méthodes de travail et des effets de la nouvelle convention collective où le nombre d'heures de travail pour les employés manuels a été augmenté. Les salaires et les avantages sociaux augmentent également chaque année.

Il est important de mentionner, que plusieurs gros compteurs du secteur industriel ont été changés en raison de leur désuétude. Les dépenses pour l'achat de matériel et d'équipement de ces compteurs d'eau sont importantes. Les bénéfices qui en sont tirés sont toutefois supérieurs aux dépenses puisque les lectures de consommation d'eau sont précises et l'équipement est de qualité et fiable.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction HYGIÈNE DU MILIEU
Activité Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère Efficience économique - Économie des ressources et productivité

Nom de l'indicateur Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau
Définition Coût pris en charge par l'organisme municipal pour traiter un mètre cube d'eau et s'en approvisionner

Formule Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable
Nombre total de m³ d'eau traitée

Formule a)

Charges avant l'amortissement

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 16

Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Nombre total de mètres cubes d'eau traitée incluant le nombre de mètres cubes d'eau vendue, s'il y a lieu. C'est l'eau au compteur à la sortie de l'usine de traitement qui doit être prise en compte.

Formule b)

Charges

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 68

Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	1 676 143	4 723 267	7 1 217 069
Nombre total de m ³ d'eau traitée	2 S.O.	5 S.O.	8 S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, sans l'amortissement, pour un m³ d'eau traitée	3 S.O.	6 S.O.	9 S.O.
b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	10 676 143	13 723 267	16 1 217 069
Nombre total de m ³ d'eau traitée	11 S.O.	14 S.O.	17 S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable pour un m³ d'eau traitée	12 S.O.	15 S.O.	18 S.O.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

19 - Type de traitement

20 -

21 -

Commentaires

Le traitement de l'eau est fait par la Ville de Montréal. Le ratio ne peut donc pas être calculé pour la Ville de Mont-Royal.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par mètre cube d'eau
Définition	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour distribuer un mètre cube d'eau potable
Formule	<u>Coût de l'activité distribution de l'eau potable</u> <u>Nombre de m³ d'eau circulant dans le réseau</u>

Formule a) Charges avant l'amortissement moins les services rendus
 Numérateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 17 moins ligne 95
 - Définition Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre de mètres cubes d'eau distribuée dans le réseau de l'organisme municipal. Il faut tenir compte uniquement de l'eau distribuée sur le territoire de l'organisme municipal.

Formule b) Charges moins les services rendus
 Numérateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 121
 - Définition Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1 085 961	1 028 239	837 581
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	6 159 963	6 426 927	7 260 820
Coût de distribution, sans l'amortissement, d'un m³ d'eau potable	0,18	0,16	0,12

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1 233 207	1 144 559	941 716
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	6 159 963	6 426 927	7 260 820
Coût de distribution d'un m³ d'eau potable	0,20	0,18	0,13

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

- 19- Programme de détection des fuites
- 20- Autre facteur
- 21 -

Commentaires

Meilleure efficacité du réseau ayant pour conséquence une diminution du volume d'eau circulant dans le réseau. Le coût de l'activité a légèrement augmenté notamment en raison de l'achat d'équipement spécialisé pour le secteur industriel.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées
Définition	Prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eaux usées
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité traitement des eaux usées}}{\text{Nombre de m}^3 \text{ d'eaux usées traitées par la station d'épuration}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 18
- Définition	Coût de l'activité de traitement des eaux usées, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eaux usées traitées par l'organisme municipal, passant par toutes les étapes du traitement de la station d'épuration, pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 70
- Définition	Coût de l'activité de traitement des eaux usées, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2010		2009		2008	
Coût de l'activité traitement des eaux usées	1	S.O.	4	S.O.	7	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	2	S.O.	5	S.O.	8	S.O.
Coût du traitement, sans l'amortissement, d'un m³ d'eaux usées traitées par la station	3	S.O.	6	S.O.	9	S.O.

b)	2010		2009		2008	
Coût de l'activité traitement des eaux usées	10	S.O.	13	S.O.	16	S.O.
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	11	S.O.	14	S.O.	17	S.O.
Coût du traitement d'un m³ d'eaux usées traitées par la station	12	S.O.	15	S.O.	18	S.O.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

19 - Aucun facteur

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout par kilomètre de conduite d'égout, excluant les entrées de service
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité réseaux d'égout}}{\text{Nombre de km de conduite d'égout}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 19 moins ligne 97
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'égout dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire, incluant toutes les conduites d'égout (domestique, pluvial et combiné) sauf les entrées de service
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 123
- Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité réseaux d'égout	1 768 088	4 575 559	7 504 046
Nombre de km de conduite d'égout	2 88,00	5 88,00	8 88,00
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout, sans l'amortissement, pour un km de conduite	3 8 728	6 6 540	9 5 728

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité réseaux d'égout	10 909 697	13 690 781	16 610 744
Nombre de km de conduite d'égout	11 88,00	14 88,00	17 88,00
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout pour un km de conduite	12 10 337	15 7 850	18 6 940

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010**Facteurs d'influence**

19- Autre facteur

20-

21-

Commentaires

Le nombre de kilomètres de conduites d'égout sur le territoire de la Ville de Mont-Royal est de 103 kilomètres dont 88 kilomètres représentent des conduites du réseau local et 15 kilomètres représentent des conduites du réseau artériel de la responsabilité de l'Agglomération de Montréal. Le calcul du ratio a donc été fait en utilisant le nombre de kilomètres de conduites d'égout dont la Ville de Mont-Royal est responsable.

L'augmentation du coût de l'activité réseau d'égout s'explique notamment par une augmentation importante dans les dépenses de réparation de regards et de puisards. La municipalité a décidé d'être proactive dans la gestion de l'entretien préventif du réseau d'égout dans le but de maintenir celui-ci dans un meilleur état plus longtemps. Les coûts liés à la main d'oeuvre et aux avantages sociaux ont conséquemment augmentés pour cette activité puisque les travaux d'entretien sont faits en régie.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE
Critère	Endettement et solvabilité
Nom de l'indicateur	Pourcentage du service de la dette
Définition	Pourcentage des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme par rapport aux dépenses de fonctionnement et au montant de remboursement de la dette à long terme
Formule	$\frac{\text{Frais de financement + remboursement de la dette à long terme}}{\text{Charges sans l'amortissement + remboursement de la dette à long terme}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S14, ligne 27 plus page S15 ligne 17, et page S23-1, ligne 26 (montant 2010 moins montant 2009). Ou colonne Administration municipale, page S7, ligne 27 plus page S8 ligne 17 en tenant compte des montants affectant le fonds d'amortissement.
- Définition	Total des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme de l'administration municipale, tenant compte des montants affectant le fonds d'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S14, ligne 29 moins ligne 28, plus page S15 ligne 17, et page S23-1, ligne 26 (montant 2010 moins montant 2009). Ou colonne Administration municipale, page S7, ligne 29 moins ligne 28, plus page S8 ligne 17 en tenant compte des montants affectant le fonds d'amortissement.
- Définition	Total des charges sans l'amortissement plus le remboursement de la dette à long terme de l'administration municipale pour l'exercice financier à l'étude

	2010	2009	2008
Frais de financement + remboursement de la dette à long terme	1 4 119 447	4 3 238 856	7 3 096 251
Charges sans l'amortissement + remboursement de la dette à long terme	2 69 889 243	5 65 617 864	8 30 161 587
Pourcentage du service de la dette	3 5,89	6 4,94	9 10,27

Facteurs d'influence

10 - Régime de quote-part (Loi 22)

11 -

12 -

Commentaires

Depuis l'entrée en vigueur du régime de quote-parts, les charges de la

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010**Commentaires**

municipalité incluent un montant pour la quote-part payée à l'agglomération de Montréal. En 2008, aucune quote-part n'était versée à l'agglomération de Montréal et les charges de cet exercice reflètent seulement les dépenses de Mont-Royal.

En excluant la quote-part versée à l'agglomération de Montréal, les charges de Mont-Royal sans l'amortissement, plus le remboursement de la dette à long terme aurait été de :

29 988 140 \$ en 2010, le pourcentage du service de la dette serait donc de 13.74 %.

30 034 956 \$ en 2009, le pourcentage du service de la dette serait de 10.78 %.

Ces ratios sont plus représentatifs du pourcentage du service de la dette des activités locales de la municipalité. En 2010, les remboursements en capital de la dette ont été plus qu'en 2009 puisque certaines de 2009 ont été contractées sur le marché au début de l'année 2010.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction **SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE**
Critère **Endettement et solvabilité**

Nom de l'indicateur **Pourcentage d'endettement**
Définition **Pourcentage de l'endettement total net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente**

Formule **Endettement total net à long terme** **X 100**
Valeur nette des immobilisations + valeur des propriétés destinées à la revente

Numérateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2010 page S25, ligne 19
 - Définition Endettement total net à long terme à la fin de l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2010 page S20, ligne 18 plus page S22-8, ligne 227
 - Définition Valeur nette des immobilisations corporelles augmentée de la valeur des propriétés destinées à la revente à la fin de l'exercice financier à l'étude

	2010	2009	2008
Endettement total net à long terme	1 26 856 003	4 26 859 150	7 25 315 220
Valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente	2 69 866 281	5 67 223 593	8 55 050 317
Pourcentage de l'endettement total net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente	3 38,44	6 39,95	9 45,99

Facteurs d'influence

- 10- Autres facteurs
- 11-
- 12-

Commentaires

Le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMROT) exige depuis 2010 que la quote-part de la dette à long terme de l'agglomération de Montréal soit incluse dans le calcul global de l'endettement net à long terme. Le MAMROT a exigé, en juillet 2011, que le rapport financier soit modifié afin de refléter la quote-part de notre municipalité dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération de Montréal. Le MAMROT n'a toutefois pas cru bon de modifier la valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente pour y

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Commentaires

inclure la valeur de notre quote-part dans les immobilisations de l'agglomération de Montréal. Le calcul du ratio est, à notre point de vue, erroné et ne donne pas une image fidèle de l'endettement de la ville par rapport à ses actifs.

Cette nouvelle donnée, soit la quote-part dans l'endettement de l'Agglomération de Montréal, ne devrait pas être considérée puisque la valeur des immobilisations représente seulement les immobilisations de Mont-Royal. Ainsi, le calcul du ratio doit plutôt correspondre à l'endettement total net à long terme de Mont-Royal uniquement sur la valeur nette des immobilisations.

L'endettement net à long terme de Mont-Royal au 31 décembre 2010 est de 26 856 003 \$. Le pourcentage de l'endettement total net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente est donc de 38.44 % en baisse de 1.51 point par rapport à 2009. La diminution s'explique par le fait qu'en 2010, le montant de l'endettement net à long terme inclut une réduction pour l'actif au titre des avantages sociaux. Réduction qui n'était pas considérée en 2008 et 2009.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Efficiéce éconómique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale
Définition	Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale
Formule	$\frac{\text{Coût de la formation}}{\text{Rémunération totale}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Coût de la formation, incluant la rémunération et les dépenses inhérentes dont la cotisation annuelle à l'École nationale de police et excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude. Ce coût ne doit pas inclure les frais de formation offerte à l'interne par un employé qui n'est pas un formateur accrédité.
Dénominateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S43 ligne 25
- Définition	Rémunération totale, excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude

	2010	2009	2008
Coût de la formation	1 126 610	4 118 163	7 113 016
Rémunération totale ¹	2* 10 541 313	5 9 873 588	8 9 359 699
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	3* 1,20	6 1,20	9 1,21

Facteurs d'influence

- 10- Taille de l'organisation
- 11- Autre facteur
- 12-

Commentaires

Les autres facteurs sont :

Changement dans le système d'assignation des tâches pour la catégorie d'employés cols bleus.

Perfectionnement supplémentaire dans diverses domaines dû aux changements technologiques.

1. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Après le dépôt au ministère, lorsque la donnée « Effectifs personnes-année » est égale ou inférieure à 2, afin de respecter la loi, certaines données seront remplacées par des astérisques à l'impression. Par contre, le document déposé au Conseil est sous votre responsabilité.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction **RESSOURCES HUMAINES**
Dimension - Critère **Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement**

Nom de l'indicateur **Effort de formation par employé**
Définition **Nombre d'heures rémunérées de formation par rapport aux effectifs personnes-année**

Formule **Nombre d'heures de formation**
Effectifs personnes-année

Numérateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre d'heures de formation rémunérées, incluant le temps de transport rémunéré et excluant la formation aux élus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2010 page S43, ligne 8
 - Définition Effectifs personnes-année correspondant au nombre d'employés convertis en temps plein pour l'exercice financier à l'étude

	2010	2009	2008
Nombre d'heures de formation	1 2 419	4 1 453	7 3 064
Effectifs personnes-année	2 213,58	5 199,00	8 200,94
Nombre d'heures de formation rémunérées par employé	3 11,33	6 7,30	9 15,25

Facteurs d'influence

- 10- Autre facteur
- 11-
- 12-

Commentaires

Changement de système de gestion des opérations. Formation plus importante.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010**Fonction**
Dimension - Critère**RESSOURCES HUMAINES**
Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement**Nom de l'indicateur**
Définition**Durée moyenne des lésions professionnelles**
Durée moyenne d'absence du travail des employés pour cause de lésions professionnelles**Formule****Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles**
Nombre de lésions professionnellesNumérateur
- Source de la donnée
- DéfinitionÀ l'interne
Nombre d'heures non travaillées pour cause de lésions professionnelles des employés réguliers dont celles d'une journée ou moins, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations, pour l'exercice financier à l'étudeDénominateur
- Source de la donnée
- DéfinitionÀ l'interne
Nombre de lésions professionnelles dont celles d'une journée ou moins des employés réguliers, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations de l'année plus celles des années antérieures toujours en cours, pour l'exercice financier à l'étude

	2010		2009		2008	
Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles	1	881	4	5 387	7	5 695
Nombre de lésions professionnelles	2	19	5	48	8	49
Durée moyenne d'absence des employés, en heures, pour cause de lésions professionnelles	3	46,37	6	112,23	9	116,22

Facteurs d'influence

- 10- Autre facteur
- 11 -
- 12 -

Commentaires

Les quantités de blessures sont moins importantes.
L'assignation des cols bleus dans le même emploi pour la saison, favorise une meilleure connaissance du travail et des mesures de sécurité.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Commentaires

Les employés cols bleus sont plus habitués avec le travail.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur	Taux de départs potentiels à la retraite
Définition	Pourcentage de départs potentiels à la retraite dans les cinq années suivant le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude par rapport au nombre total d'employés réguliers
Formule	$\frac{\text{Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années}}{\text{Nombre d'employés réguliers}} \times 100$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de départs potentiels à la retraite dans les cinq prochaines années. Le calcul a pour point de départ le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Lorsqu'il n'existe aucune règle précise, utiliser pour le numérateur l'âge normal de la retraite, soit 65 ans. Dans ce cas, il s'agira des employés âgés entre 60 et 65 ans.
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre d'employés réguliers au 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Ce nombre inclut les employés permanents à temps plein, à temps partiel et saisonniers excluant les employés occasionnels. Une personne compte pour un employé régulier indépendamment de son horaire.
- Définition	

	2010		2009		2008	
Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années	1	41	4	43	7	33
Nombre d'employés réguliers	2	147	5	149	8	138
Pourcentage de départs potentiels à la retraite des employés réguliers au cours des 5 prochaines années	3	27,89	6	28,86	9	23,91

Facteurs d'influence

- 10- Autre facteur
- 11-
- 12-

Commentaires

Les conditions économiques réduisent la tendance des employés à quitter leur emploi pour la retraite lors de la date de retraite non-réduite. Meilleures conditions de travail.

**CONFIRMATION DE L'OFFICIER
MUNICIPAL DE LA TRANSMISSION
DES INDICATEURS DE GESTION**

Je soussigné(e), _____, atteste que les indicateurs de gestion
de Mont-Royal _____ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ont été
(Nom de l'organisme)
transmis selon l'Arrêté de la ministre en date du 3 décembre 2007 et de l'article 17.6.1 de la Loi sur le
ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Signature _____

Titre _____

Date _____

Téléphone _____
(Ind. rég.) (Numéro) (Poste)

Courriel _____

Dernière modification avant dépôt : 2011-09-23 11:53:15

Dernière modification : 2011-09-23 11:53:15

Réservé au ministère

69 889 243

69 866 281

Indicateurs de gestion 2010

Transmission électronique du document

- Rendez-vous, à partir de la table des matières, à la page 19 « Confirmation de l'officier municipal la transmission des indicateurs de gestion »;
- Assurez-vous que votre document est finalisé et valide; faites les corrections au besoin;
- Appuyez sur le bouton « déposer »;
- Suivez les étapes à l'écran;
- Transmettez au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire la version « papier » dûment complétée et signée du document suivant :

1. Confirmation de l'officier municipal de la transmission des indicateurs de gestion (page 19);

L'envoi de ces documents doit être fait au :

Service de l'information financière et de la vérification
Ministère des Affaires municipales, des Régions et
de l'Occupation du territoire
10, Pierre-Olivier-Chauveau, 1er étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Vous n'avez pas à transmettre le formulaire des indicateurs de gestion version « papier ». Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire considère comme officiel le document transmis électroniquement lorsque la « Confirmation de l'officier municipal de la transmission des indicateurs de gestion » est reçue.

Attention

Avant d'envoyer le document « papier », veuillez vous assurer de la concordance des deux chiffres preuves et de la date et de l'heure de la dernière modification apparaissant au bas de la page, avec ceux du document électronique que vous allez transmettre. La validation de ces informations procure au Ministère l'assurance que la version électronique qu'il détient correspond à celle qui a fait l'objet de l'attestation. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous pour en connaître la signification.

Exemple :

5 900 000^A 1 500 000 000^B

A : Charges sans l'amortissement et remboursement de la dette à long terme, page 13 ligne 2

B : Valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente, page 14 ligne 2

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010	21
INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010	
RESSOURCES HUMAINES	
Taux de rétention des nouveaux employés réguliers	22
Taux de présence au travail des employés réguliers	23
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	
Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	24
Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments	25
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	26
LOISIRS ET CULTURE	
Activités récréatives et culturelles	
Coût des activités culturelles par habitant	27
Coût des activités récréatives par habitant	28
Bibliothèques	
Effort d'acquisition de documents	29
Indice d'utilisation	30
Inventaire par habitant	31
HYGIÈNE DU MILIEU	
Collecte, transport et élimination des matières résiduelles	
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local	32
Matières recyclables (collecte sélective) recueillies par habitant	33
Effort de recyclage	34

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

		2010	2009	2008
RESSOURCES HUMAINES				
Taux de rétention des nouveaux employés réguliers	1	100,00 %	100,00 %	75,00 %
Taux de présence au travail des employés réguliers	2	94,85 %	93,93 %	93,47 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité incendie				
Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (a)	3	\$	\$	\$
Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (b)	4	\$	\$	\$
Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments	5	min	min	min
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	6	%	%	%
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives et culturelles				
Coût des activités culturelles par habitant (a)	7	68,49 \$	64,21 \$	13,98 \$
Coût des activités culturelles par habitant (b)	8	68,49 \$	64,21 \$	13,98 \$
Coût des activités récréatives par habitant (a)	9	309,55 \$	282,94 \$	238,82 \$
Coût des activités récréatives par habitant (b)	10	334,00 \$	306,89 \$	260,09 \$
Bibliothèques				
Effort d'acquisition de documents	11	14,04 \$	14,21 \$	13,09 \$
Indice d'utilisation	12	15,03 doc.	15,50 doc.	15,36 doc.
Inventaire par habitant	13	9,01 doc.	8,73 doc.	8,52 doc.
HYGIÈNE DU MILIEU				
Collecte, transport et élimination des matières résiduelles				
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (a)	14	309,05 \$	281,11 \$	106,33 \$
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (b)	15	309,17 \$	281,24 \$	106,47 \$
Matières recyclables (collecte sélective) recueillies par habitant	16	0,11 t	0,11 t	0,11 t
Effort de recyclage	17	33,01 %	25,31 %	22,97 %

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction
Dimension - Critère

RESSOURCES HUMAINES
Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement

Nom de l'indicateur
Définition

Taux de rétention des nouveaux employés réguliers
Pourcentage d'employés réguliers embauchés toujours en poste à la fin de l'année suivant leur entrée en fonction par rapport au nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente

Formule

Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente toujours en poste au 31 décembre X 100
Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Nombre de nouveaux employés réguliers toujours en poste à la fin de l'année suivant leur entrée en fonction. Une personne compte pour un employé régulier indépendamment de son horaire.

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Nombre de nouveaux employés réguliers embauchés au cours de l'exercice financier précédant celui à l'étude

	2010	2009	2008
Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente toujours en poste au 31 décembre	1 7	4 4	7 3
Nombre d'employés réguliers embauchés au cours de l'année précédente	2 7	5 4	8 4
Pourcentage d'employés embauchés toujours en poste à la fin de l'année suivant leur entrée en fonction	3 100,00	6 100,00	9 75,00

Facteurs d'influence

- 10 - Taille de l'organisation
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur	Taux de présence au travail des employés réguliers
Définition	Pourcentage du nombre d'heures travaillées par rapport au nombre d'heures de travail attendues
Formule	$\frac{\text{Nombre d'heures travaillées}}{\text{Nombre d'heures de travail attendues}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre d'heures travaillées et rémunérées comme telles (présence réelle), excluant le temps supplémentaire, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre d'heures de travail attendues (présence au travail prévue), excluant les vacances, les congés statutaires, les congés avec solde ou sans solde autorisés et les congés parentaux, pour l'exercice financier à l'étude

	2010		2009		2008	
Nombre d'heures travaillées	1	233 394,00	4	218 212,00	7	203 301,00
Nombre d'heures de travail attendues	2	246 060,00	5	232 304,00	8	217 493,00
Pourcentage du nombre d'heures travaillées par rapport au nombre d'heures de travail attendues	3	94,85	6	93,93	9	93,47

Facteurs d'influence

- 10 - Autre facteur
- 11 -
- 12 -

Commentaires

Moins d'absences en CSST.

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	SÉCURITÉ PUBLIQUE
Activité	Sécurité incendie
Dimension - Critère	Effizienz économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation
Définition	Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité sécurité incendie}}{\text{Richesse foncière uniformisée}} \times 100$

Formule a)

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Charges avant l'amortissement moins les services rendus

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 6 moins ligne 84

Coût de l'activité de sécurité incendie, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

Évaluation imposable et évaluation non imposable inscrites au rôle déposé pour l'exercice en cours à la section « données utiles au calcul de la richesse foncière » multipliées par le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière établi pour cet exercice (les évaluations non imposables doivent tenir compte des pourcentages fixés par le ministre pour l'année précédente aux fins de la RFU de l'exercice financier à l'étude). La RFU calculée pour chacune des municipalités est disponible dans les publications électroniques des prévisions budgétaires dans le site Web du Ministère :

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications>.

- Définition

Richesse foncière uniformisée selon le rôle d'évaluation déposé en septembre de l'année précédente multipliée par le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière établi pour l'exercice financier à l'étude

Formule b)

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Charges moins les services rendus

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 110

Coût de l'activité de sécurité incendie pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

Idem a)

Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité sécurité incendie	1	4	7
Richesse foncière uniformisée	2	5	8
Coût de la sécurité incendie, sans l'amortissement, par 100 \$ d'évaluation	3	6	9

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité sécurité incendie	10	13	16
Richesse foncière uniformisée	11	14	17
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	12	15	18

Facteurs d'influence

19 -

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
Activité **Sécurité incendie**
Dimension - Critère **Vitalité - Qualité du service**

Nom de l'indicateur **Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments**
Définition **Temps écoulé, en minutes, entre la réception d'un appel 911 jusqu'à l'arrivée du premier véhicule de combat d'incendie sur les lieux**

Formule **$\frac{\text{Somme du temps de réponse}}{\text{Nombre d'appels d'incendie}}$**

Numérateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Somme du temps écoulé, en minutes, pour chacun des appels d'incendie de bâtiments, au cours de l'exercice financier à l'étude, entre la réception d'un appel 911 jusqu'à l'arrivée du premier véhicule de combat d'incendie sur les lieux

Dénominateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre d'appels d'incendie au cours de l'exercice financier à l'étude. Il faut tenir compte de tous les appels.

	2010	2009	2008
Somme du temps de réponse	1	4	7
Nombre d'appels d'incendie	2	5	8
Délai de réponse moyen, en minutes, pour les feux de bâtiments	3	6	9

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	SÉCURITÉ PUBLIQUE
Activité	Sécurité incendie
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Pourcentage des logements résidentiels inspectés
Définition	Pourcentage du nombre de logements résidentiels inspectés par rapport au nombre total de logements résidentiels sur le territoire
Formule	$\frac{\text{Nombre de logements résidentiels inspectés}}{\text{Nombre total de logements résidentiels}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre d'inspections de logements résidentiels effectuées au cours de l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Sommaire du rôle d'évaluation, nombre total de logements de la section « Faits saillants »
- Définition	Nombre total de logements résidentiels sur le territoire

	2010	2009	2008
Nombre de logements résidentiels inspectés	1	4	7
Nombre total de logements résidentiels	2	5	8
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	3	6	9

Facteurs d'influence

- 10 -
- 11 -
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Activités récréatives et culturelles
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des activités culturelles par habitant
Définition	Coût des activités culturelles, excluant les bibliothèques, par habitant
Formule	<u>Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques</u> Nombre total d'habitants

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-2, ligne 168 moins ligne 213
- Définition	Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Selon le dernier décret de population pour l'exercice financier à l'étude (décret 1334-2009 du 20 janvier 2010)
- Définition	Nombre total d'habitants selon le dernier décret pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-2, ligne 228
- Définition	Coût des activités culturelles, excluant les bibliothèques, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques	1 1 307 414	4 1 220 460	7 269 474
Nombre total d'habitants	2 19 088	5 19 007	8 19 276
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, sans l'amortissement, par habitant	3 68,49	6 64,21	9 13,98

b)	2010	2009	2008
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques	10 1 307 414	13 1 220 460	16 269 474
Nombre total d'habitants	11 19 088	14 19 007	17 19 276
Coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, par habitant	12 68,49	15 64,21	18 13,98

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010**Facteurs d'influence**

19 - Autre facteur

20 -

21 -

Commentaires

Effet de la Loi 22. Le coût des activités culturelles inclut un montant de 963 876 \$ (949 541 \$ en 2009) correspondant à la quote-part versée à l'agglomération de Montréal pour les activités culturelles. Le coût direct des activités culturelles, en 2010, de la Ville de Mont-Royal excluant la quote-part à l'agglomération est de 343 538 \$ (270 919\$ en 2009). En excluant la quote-part de l'agglomération, le coût des activités culturelles excluant les bibliothèques, par habitant serait de 18\$ (14.25\$ en 2009).

Le service des loisirs a augmenté, en 2010, le nombre de programmes offerts notamment les cours de langue et a augmenté le nombre de sessions offertes. Les programmes s'autofinancent. Également, mentionnons que la masse salariale a augmentée.

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Activités récréatives et culturelles
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des activités récréatives par habitant
Définition	Coût des activités récréatives par rapport au nombre d'habitants
Formule	<u>Coût des activités récréatives</u> <u>Nombre total d'habitants</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-2, ligne 166 moins ligne 211
- Définition	Coût des activités récréatives, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Selon le dernier décret de population pour l'exercice financier à l'étude (décret 1334-2009 du 20 janvier 2010)
- Définition	Nombre total d'habitants selon le dernier décret pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-2, ligne 226
- Définition	Coût des activités récréatives pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût des activités récréatives	1 5 908 614	4 5 377 804	7 4 603 475
Nombre total d'habitants	2 19 088	5 19 007	8 19 276
Coût des activités récréatives, sans l'amortissement, par habitant	3 309,55	6 282,94	9 238,82
b)	2010	2009	2008
Coût des activités récréatives	10 6 375 335	13 5 833 017	16 5 013 403
Nombre total d'habitants	11 19 088	14 19 007	17 19 276
Coût des activités récréatives par habitant	12 334,00	15 306,89	18 260,09

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010**Facteurs d'influence**

19- Autre facteur

20-

21-

Commentaires

Effet de la Loi 22. Le coût des activités récréatives inclut un montant de 533 276 \$ (531 460 \$ en 2009) correspondant à la quote-part versée à l'agglomération de Montréal pour les activités récréatives. Le coût direct des activités récréatives, en 2010, de la Ville de Mont-Royal excluant la quote-part à l'agglomération est de 5 375 338 \$ (4 846 344 \$ en 2009). En excluant la quote-part de l'agglomération, le coût des activités récréatives, par habitant serait de 282.04 \$ (254.98 % en 2009).

La différence entre 2009 et 2010 est le résultat des ajustements et variations de quantités de programmes, cours et activités offertes ainsi que le nombre d'inscriptions.

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Bibliothèques
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Effort d'acquisition de documents
Définition	Investissement par habitant consacré à l'acquisition de nouveaux documents
Formule	$\frac{\text{Coût d'acquisition de documents de tous les types}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque}}$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Coût total des achats de documents, incluant les livres, CD, revues et tous les autres documents répertoriés comme tels, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque à la fin de l'exercice financier à l'étude

	2010	2009	2008
Coût d'acquisition de documents de tous les types	¹ 271 469	⁴ 273 549	⁷ 255 615
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque	² 19 334	⁵ 19 253	⁸ 19 522
Coût d'acquisition de documents de tous les types par habitant	³ 14,04	⁶ 14,21	⁹ 13,09

Facteurs d'influence

- 10- Proportion des utilisateurs non-résidents
- 11- Autre facteur
- 12-

Commentaires

Autres facteurs :
 Profil démographique stable
 Coûts des acquisitions stable

Commentaires:

La population de la Ville de Mont-Royal pour 2010 est de 19 088 habitants. Le secteur Glenmount, de la Ville de Montréal totalise environ 246 habitants. Une entente particulière entre Mont-Royal et Montréal permet aux résidents du quartier Glenmount d'utiliser les services récréatifs et la bibliothèque de

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Commentaires

Mont-Royal.

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Bibliothèques
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Indice d'utilisation
Définition	Nombre moyen de documents empruntés par habitant sur le territoire desservi par la bibliothèque
Formule	$\frac{\text{Nombre de documents empruntés}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque}}$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Somme des documents empruntés, incluant les livres, CD, revues et tous les autres documents répertoriés comme tels, lors de chacun des emprunts effectués au cours de l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque à la fin de l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2010		2009		2008	
Nombre de documents empruntés	1	290 529	4	298 482	7	299 941
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque	2	19 334	5	19 253	8	19 522
Nombre de documents empruntés par habitant	3	15,03	6	15,50	9	15,36

Facteurs d'influence

- 10- Proportion des utilisateurs non-résidents
- 11- Profil socio-économique de la communauté
- 12- Superficie de la bibliothèque

Commentaires

Le profil démographique est stable et la superficie de la bibliothèque est utilisée à son maximum.

La population de la Ville de Mont-Royal pour 2010 est de 19 088 habitants. Le secteur Glenmount, de la Ville de Montréal totalise environ 246 habitants. Une entente particulière entre Mont-Royal et Montréal permet aux résidents du quartier Glenmount d'utiliser les services récréatifs et la bibliothèque de Mont-Royal.

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	LOISIRS ET CULTURE
Activité	Bibliothèques
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Inventaire par habitant
Définition	Nombre de documents mis à la disposition des citoyens par rapport au nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque
Formule	$\frac{\text{Nombre de documents de tous les types}}{\text{Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque}}$
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de documents, incluant les livres, CD, revues et tous les autres documents répertoriés comme tels, mis à la disposition des citoyens à la fin de l'exercice financier à l'étude
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque à la fin de l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2010	2009	2008
Nombre de documents de tous les types	1 174 189	4 168 017	7 166 304
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par la bibliothèque	2 19 334	5 19 253	8 19 522
Nombre de documents de tous les types par habitant	3 9,01	6 8,73	9 8,52

Facteurs d'influence

- 10- Proportion des utilisateurs non-résidents
- 11- Superficie de la bibliothèque
- 12- Profil socio-économique de la communauté

Commentaires

Ralentissement dans l'élagage annuel de la collection de livres en prévision de l'agrandissement de la bibliothèque. Lorsque le projet d'agrandissement de la bibliothèque sera terminé, le nombre de documents sera en corrélation avec l'expansion du bâtiment.

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Collecte, transport et élimination des matières résiduelles
Dimension - Critère	Efficience économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local
Définition	Coût pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés par local
Formule	Coût des activités collecte, transport et élimination des déchets domestiques et assimilés
	Nombre de locaux desservis en collecte de déchets domestiques et assimilés

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 20 moins ligne 98
- Définition	Coût pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne : Sommaire du rôle d'évaluation, nombre total de logements et nombre total d'autres locaux de la section « Faits saillants », ou selon données internes
- Définition	Nombre de locaux, autant résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels, desservis par le service de collecte des déchets domestiques pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 124
- Définition	Coût pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Idem a)
- Définition	Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés	1 2 807 679	4 2 388 594	7 896 820
Nombre de locaux desservis	2 9 085	5 8 497	8 8 434
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés, sans l'amortissement, par local	3 309,05	6 281,11	9 106,33
b)	2010	2009	2008
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés	10 2 808 793	13 2 389 708	16 897 934
Nombre de locaux desservis	11 9 085	14 8 497	17 8 434
Coût des activités liées aux déchets domestiques et assimilés par local	12 309,17	15 281,24	18 106,47

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Facteurs d'influence

- 19- Type de collecte (résidus, solides, etc.)
- 20- Modification à la collecte
- 21- Autre facteur

Commentaires

Les données concernant le nombre de locaux desservis ont été révisées et vérifiées.

La hausse du coût des activités liées aux déchets domestiques est une résultante directe de l'augmentation de la quote-part versée à l'agglomération de Montréal.

La portion de quote-part annuelle versée à l'agglomération de Montréal et liée aux déchets domestiques se détaille comme suit:

2008: 0 \$
2009: 1 481 000 \$
2010: 1 860 601 \$

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Collecte, transport et élimination des matières résiduelles
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Matières recyclable (collecte sélective) recueillies par habitant
Définition	Tonnes métriques de matières recyclables provenant de la collecte sélective recueillies par habitant bénéficiant du service de collecte sélective des matières recyclables
Formule	Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) recueillies <hr/> Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par le service de la collecte sélective des matières recyclables
Numérateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre de tonnes métriques de matières recyclable (collecte sélective) recueillies pour l'exercice financier à l'étude. Inclut 100 % du bac de récupération ramassé et exclut les matériaux secs et les matières dangereuses déposés aux sites d'enfouissement ou autres sites.
- Définition	
Dénominateur	À l'interne
- Source de la donnée	Nombre d'habitants ayant bénéficié du service de collecte sélective des matières recyclable pour l'exercice financier à l'étude
- Définition	

	2010	2009	2008
Nombre de tonnes métriques de matières recyclable (collecte sélective) recueillies	1 2 191	4 2 059	7 2 100
Nombre total d'habitants sur le territoire desservi par ce service	2 19 088	5 19 007	8 19 276
Matières recyclables (collecte sélective) recueillies par habitant	3 0,11	6 0,11	9 0,11

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Facteurs d'influence

10 - Aucun facteur

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Collecte, transport et élimination des matières résiduelles
Dimension - Critère	Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur	Effort de recyclage
Définition	Pourcentage des matières recyclables (collecte sélective) recueillies par rapport au total des déchets domestiques et assimilés et de la collecte sélective
Formule	Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) recueillies X 100 Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés et de matières recyclables (collecte sélective) recueillis
Numérateur	À l'interne Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) recueillies pour l'exercice financier à l'étude. Inclut 100 % du bac de récupération ramassé et exclut les matériaux secs et les matières dangereuses déposés aux sites d'enfouissement ou autres sites.
- Source de la donnée	
- Définition	
Dénominateur	À l'interne Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés recueillis plus le nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) recueillies pour l'exercice financier à l'étude
- Source de la donnée	
- Définition	

	2010	2009	2008
Nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) recueillies	1 2 191	4 2 059	7 2 100
Nombre de tonnes métriques de déchets domestiques et assimilés et de matières recyclable (collecte sélective) recueillis	2 6 638	5 8 136	8 9 144
Pourcentage des matières recyclables (collecte sélective) recueillies par rapport au total des déchets domestiques et assimilés et de la collecte sélective	3 33,01	6 25,31	9 22,97

INDICATEURS DE GESTION FACULTATIFS 2010

Facteurs d'influence

- 10- Type de collecte (résidus, solides, etc.)
- 11- Autre facteur
- 12-

Commentaires

La tendance est positive.